

Image not found or type unknown



## L entreprise est en prossedure judiciaire

Par **scheiner**, le **07/04/2010** à **17:03**

Bonjour,rnrnl entreprise xx de Nimes est en procédure judiciaire, nous n'étions pas au courant de cela, nous avons commandé du carrelage chez eux, on l'a payé 932 € et nous avons toujours rien reçu depuis avril 2009. J'aimerais savoir ce que je doit faire pour être remboursé ou avoir mon carrelage car là, nous sommes dans notre maison sans carrelage, j'ai 5 enfants, ils tombent souvent malade car on marche sur le béton. rnrnPouvez vous m'aider s'il vous plait ?rnrnmerci